



COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION CONSEIL DE QUARTIER NOH-M

RÉUNION 4 - 2^E ANNÉE : 27/11/2021

Présent.e.s

Tourija, Kyko, Olena, Beyza, Pascal (remplaçant Patrick S.), Mohamed, Salma (remplaçant Youness), Kuba. Jean-Pierre, Dorcy, Nicole (remplaçant Benoit E.), Yaya, Constantin et Samy.

Youssef El Mejjati pour le cabinet de l'échevine des Espaces vert, madame Jellab.

Ne pouvait pas venir

Patrick D, Ernestine, Pieter et Benoît C.

Absents

Le / la représentant.e de l'association des parents.

Approbation du compte rendu de la réunion du 25/09/21

Aucune remarque. Le compte rendu est approuvé.

L'envoi du compte rendu via un lien vers la plateforme faireBXLsamen plutôt que par email ne pose pas de problème aux membres présents.

Evaluation de la réunion précédente

Une courte évaluation sur base de 8 questions sous forme donc de questionnaire est remplie par les membres.

Aménagement du parc Meudon

Présentation du processus

La cellule des Espaces verts a lancé un marché pour une étude visant la rénovation du Parc Meudon. L'issue de cette étude est de disposer d'un projet d'aménagement.

L'intention n'est pas de réaménager complètement le parc mais de l'adapter aux besoins actuels et futurs du quartier et de la Ville de Bruxelles, en tenant compte de la mobilité, du caractère historique du site et de ses fortes valeurs naturelles.

Le marché est attribué au consortium ORG-BureauBasSmets.

La mission couvre toutes les disciplines nécessaires à la réalisation de l'étude et, au minimum, les compétences suivantes : architecture, paysage, historique, urbanisme, infrastructure, ingénierie diverse (hydrogéologie...) et la participation citoyenne.



CONSEIL DE QUARTIER • WIJKRAAD

Neder-over-Heembeek - Mutsaard

Bruxelles Participation • Brussel Participatie

Boulevard Émile Jacqmain 19, 1000 Bruxelles • Émile Jacqmain laan 19, 1000 Brussel

T. 02 279 21 30 – org.particip@brucity.be - www.bruxelles.be • www.brussel.be



L'accompagnement d'un processus de participation complète donc l'étude et fait le lien entre toutes les compétences mais aussi l'apport des citoyens / habitants. Dans ce cadre et pour la phase de démarrage, la Ville et le bureau désigné souhaitent obtenir le plus grand nombre possible de feedback de la part des habitants et/ou des utilisateurs (potentiels) du parc.

Cette étude s'inscrit dans le cadre du « Beeldkwaliteitsplan » (plan de qualité visuelle de la Région) qui vise un développement cohérent de l'ensemble des espaces ouverts, aujourd'hui fragmentés et discontinus. Il vise notamment à renforcer l'identité, la cohérence et la qualité des espaces publics et ouverts autour du canal.

L'intervention finale aura lieu uniquement dans le parc.

Le parc est classé dont il n'est pas possible de « tout faire ». Une étude sur la mobilité a été déjà réalisée par la STIB.

Questions – réponses :

- Les pavillons « Meudon » ne font pas partie de l'aménagement. Cependant plusieurs compétences au sein de la Ville sont parties prenantes, les cabinets des échevins de la Régie foncière et de l'urbanisme sont associés à cette étude pour éventuellement chercher des solutions d'intervention sur des bâtiments.
- Les membres du conseil signalent deux sources importantes pour bien comprendre la situation du parc : le livre de Jan Verbesselt (*Het landgoed Meudon : kastelen en heren, De Brabantsche folklore*, septembre-novembre 1936) et les archives de l'association de la Promenade Verte.
- Quel est le budget disponible pour cet aménagement ? À ce jour, le budget n'est pas finalisé car la Ville cherche des soutiens auprès de la Régie fédérale et à la Région.
- Sur quel base le cahier des charges a été fait, diffusé ? L'appel d'offre se faisait sous la forme de ce qu'on nomme un appel ouvert.

Trois phases sont prévues dans le processus

Phase 1 : Diagnostic et étude du parc Meudon (ne vise que le parc) : de septembre 2021 à janvier 2022.

Phase 2 : Schéma d'intention et programmation (concerne le parc et ses alentours) : de février 2022 à mars 2022.

Phase 3 : Programmation et projet de restauration du parc Meudon : septembre 2022.

Projet de sondage – test et avis des membres

Les membres répondent au projet de sondage. Leurs réponses seront encodées par Bruxelles participation. Le but est de tester ce sondage pour l'améliorer.

Quelques remarques :

- Dans la liste des parcs, on peut rajouter le parc de la rue Bruyn et l'espace vert autour du centre sportif.
- La question sur les « animaux » n'est pas claire.
- Il faudrait rajouter des photos du parc.
- Il faudrait donner certains éléments qui ont été discutés entre les membres pour apporter un contexte afin que les personnes qui répondront au sondage aient une réflexion plus large.

Discussion sur les perspectives d'aménagement du parc

Quelques remarques et avis ont été largement discutés au cours de la réunion. Voici les idées en bref :



CONSEIL DE QUARTIER • WIJKRAAD

Neder-over-Heembeek - Mutsaard

Bruxelles Participation • Brussel Participatie

Boulevard Émile Jacqmain 19, 1000 Bruxelles • Émile Jacqmain laan 19, 1000 Brussel

T. 02 279 21 30 – org.particip@brucity.be - www.bruxelles.be • www.brussel.be



- Pas assez d'événements dans le parc.
- Le parc n'est pas très connu, il n'a pas beaucoup de visibilité.
- S'il n'est pas très connu c'est parce qu'il manque par exemple de tables de pique-nique et que la plaine de jeux n'est pas assez développée.
- Le parc des trois fontaines à Vilvoorde est très proche et attire sans doute beaucoup de gens.
- Le parc Meudon n'est pas un parc de récréation, il faisait partie d'un château et d'un projet particulier.
- NOH n'est connu que par les habitants de NOH ; le tourisme n'est pas développé dans le quartier. Pourquoi ne pas le développer ? Comment rendre NOH plus attrayant ?
- En faisant suite à l'idée précédente, on peut se demander : Pourquoi viendrait-on au parc Meudon ? Ce pourrait être pour découvrir le parc sur sa dimension historique.
- Une rénovation du parc a déjà eu lieu, il y a quelques années. Cette rénovation n'a pas pris en compte la réalité du parc (p.ex. : on n'a pas inclus l'existence de 3 pertuis (3 tuyaux du siphon de Leibeek)) : il ne faudrait pas refaire la même erreur dans cet aménagement-ci.
- On peut aussi prendre soins des bâtiments existant pour raconter l'histoire du parc.
- Il y a des plantes uniques dans ce parc qu'on ne trouve nulle part ailleurs en Belgique. L'aménagement peut avoir pour but de les mettre en valeur (on est dans le parc Meudon comme au jardin botanique de Meise et on peut imaginer que l'aménagement du parc Meudon soit fait de la même façon qu'à Meise).
- Il y a moyen de faire le lien aussi avec le terminal passager (le canal du côté des entreprises Exxon).
- La situation avec le skate-park doit être prise en compte : les enfants traversent le parc puis la chaussée de Vilvoorde fort fréquentée par les automobiles pour atteindre le skate-park sans mesurer le danger ; il faut prendre en compte dans l'aménagement ce cheminement et son lien avec le skate-park.
- Une colonie de hérons cendrés vient dans ce parc.
- Le parc présente un attrait pédagogique certain : on peut prévoir de le mettre en valeur de manière que les écoles puissent y venir en grand nombre.
- L'aménagement pourrait aussi prévoir une façon de faire connaître l'histoire du parc, pour informer les visiteurs de la richesse du parc.
- Sécurité : on ne se sent pas en sécurité quand on se promène seul dans le parc, même s'il n'y a pas de faits avérés ; s'il y avait une plus grande fréquentation du parc, ce sentiment serait sans doute moindre.
- Développer une dimension plus festive dans le parc pourrait dénaturer sa dimension historique évoquée précédemment ; en revanche, imaginer des activités dans ce sens du côté de la « placette » semble possible.
- Il faut voir le parc comme un lieu de promenade, tout comme la parc Japonais à la tour japonaise
- La plaine de jeu mérite qu'on y travaille car elle manque de propreté par exemple ; les Espaces verts ont entamé un travail de remplacement du sable par d'autres matières aux plaines de jeux car le sable en effet apporte cette sorte de saleté qu'on signale.
- Certains échos rapportés d'usagers soulignent que la plaine de jeu est confortable pour le contrôle des parents sur les aller-venues de leur enfant car il n'y a que deux entrées ; cette dimension de tranquillité des parents quant à la sécurité de leur enfant est très importante.
- Il faut aussi avoir en tête que lorsqu'on met en évidence certaines plantes, cela incite malheureusement des gens à venir les arracher.

En conclusion :

- Dans la destination du parc pour son aménagement se pose la question de l'identité à donner au parc ;
- Pour cette identité, l'enjeu principal est de garder l'esprit du parc tel qu'il a été créé (sorte d'arboretum ou de jardin botanique), ce qui renvoie à son histoire.
- Un autre enjeu est pédagogique : faire connaître cette dimension aux promeneurs et motiver les écoles à s'y rendre.



CONSEIL DE QUARTIER • WIJKRAAD

Neder-over-Heembeek - Mutsaard

Bruxelles Participation • Brussel Participatie

Boulevard Émile Jacqmain 19, 1000 Bruxelles • Émile Jacqmain laan 19, 1000 Brussel

T. 02 279 21 30 – org.particip@brucity.be - www.bruxelles.be • www.brussel.be



Réunion publique avec le Collège :

L'idée de la réunion publique part de la volonté du Collège de présenter un bilan mi-mandat et de rencontrer les citoyens dans les différents quartiers.

Quel rôle pour le Conseil de quartier dans cette réunion publique ?

> Le Conseil de quartier voudrait pouvoir poser ses questions au Collège : proposition que le conseil organise un ensemble de questions (janvier : chaque membre apporte 10 questions – Bruxelles Participation fera en email pour cette proposition).

> Si le Conseil de quartier devait jouer un rôle d'interlocuteur privilégié lors de la réunion ? : le Conseil demande de pouvoir préparer cette réunion, pour ne pas se retrouver devant la même situation que lors de la première rencontre sans préparation qui a eu lieu entre le Conseil de quartier et le Collège au démarrage du Conseil en 2020.

> La réflexion précédente pose l'enjeu aussi au niveau des autres citoyens : il serait utile de faire connaître le bilan avant d'organiser une réunion avec les habitants.

Réflexions sur la manière d'organiser le fonctionnement de la réunion publique :

> Il est important de penser à la gestion de la prise de parole pour éviter que certains ne monopolisent les échanges – Peut-on imaginer de demander aux habitants de se "préinscrire" ?

> Formule plénière ou table de discussion ? Les deux formules ont leur avantage (table de discussion : meilleure écoute et plus de place pour poser ses questions ; plénière : possibilité que tout le monde entende les questions et réponses de tous les intervenants) ; garder une combinaison des deux formules reste une bonne option.



CONSEIL DE QUARTIER • WIJKRAAD

Neder-over-Heembeek - Mutsaard

Bruxelles Participation • Brussel Participatie

Boulevard Émile Jacqmain 19, 1000 Bruxelles • Émile Jacqmain laan 19, 1000 Brussel

T. 02 279 21 30 – org.particip@brucity.be - www.bruxelles.be • www.brussel.be